

Québec
L'Île-Perrot
M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure
261, 27^{ième} Avenue (lot 1 576 857)

PRENEZ AVIS que le conseil municipal doit statuer sur une demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme lors de la séance ordinaire du conseil du 13 septembre 2011, à 19 h 30, au 110, boulevard Perrot, à L'Île-Perrot.

L'immeuble faisant l'objet de la demande est situé au 261, 27^{ième} Avenue, lot 1 576 857.

Les dérogations mineures contenues à la demande sont les suivantes:

- Réduire la marge arrière, seulement pour la partie du garage existant, à 4,77 mètres au lieu de 9 mètres;
- Réduire la marge latérale, seulement pour la partie du garage existant à 2,61 mètres au lieu de 3 mètres.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de ladite séance.

L'Île-Perrot, le 29 juillet 2011

Lucie Coallier, o.m.a., greffière